

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00361

DEMANDE DE CRÉATION D'UNE MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 89

Nombre de pouvoirs : 24

Nombre de voix : 113

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Laura CINIERI,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Evelyne ORIOL, M. Tom PENTECOTE,

RECU EN PREFECTURE

Le 11 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240626-D20240036110

Date de mise en ligne : 11 juillet 2024

M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Alain SCHNEIDER, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Laetitia VALENTIN, M. Jacques VALENTIN, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Abdelouahb BAKLI,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Thierry NITCHEU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à Mme Laurence RICCIARDI,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Jean DUVERGER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Laurent CHAPUIS, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves LECOCCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 JUIN 2024

DEMANDE DE CREATION D'UNE MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION

Conformément aux dispositions de l'article L2121-22-1 du CGCT et de l'article 12 du règlement intérieur, le Conseil métropolitain peut délibérer lorsqu'un sixième de ses membres le demande sur la création d'une mission d'information et d'évaluation chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt intercommunal ou de procéder à l'évaluation d'un service public intercommunal.

Cette demande est adressée au Président de la Métropole qui l'examine et inscrit à l'ordre du jour du plus proche Conseil métropolitain la question de la création de celle-ci. Le Conseil doit alors se prononcer sur l'opportunité de sa création et définir son objet, sa durée et sa composition. La mission est présidée par le Président de Saint-Etienne Métropole ou son représentant désigné par ce dernier.

Par courrier en date du 28 mai 2024, Monsieur Claude LIOGIER, conseiller métropolitain, a sollicité la création d'une mission d'information et d'évaluation dédiée au rapport de la Chambre Régionale des Comptes présenté lors du Conseil métropolitain du 30 mai 2024.

Cette demande a été signée par 50 conseillers métropolitains, soit plus d'un sixième des membres du Conseil métropolitain comme le prescrit l'article 12 du Règlement Intérieur.

Monsieur Claude LIOGIER propose que cette mission soit composée de 10 membres représentatifs des différentes sensibilités de l'assemblée, qu'elle soit mise en place dès le vote de sa création pour une durée de six mois maximum.

Après examen de cette demande, il est proposé au Conseil métropolitain de procéder à la création d'une mission d'information et d'évaluation dédiée au rapport de la Chambre Régionale des Comptes, d'en fixer la durée à 6 mois maximum à partir de la date de la délibération qui l'institue, de fixer sa composition à 10 membres dont le Président et le rapporteur.

Afin de respecter le principe d'une représentation équilibrée des composantes de l'assemblée, il est proposé qu'il soit procédé à l'élection des membres de la mission au scrutin de liste avec répartition des sièges à la plus forte moyenne.

La mission établira lors de sa première réunion un règlement intérieur visant à définir ses modalités de fonctionnement.

Deux listes ont été déposées auprès du service assemblées.

Lors de la séance du Conseil métropolitain, après débats, Monsieur Christian Julien a annoncé qu'il retirait la liste qu'il a déposée.

Une proposition d'amendement a ensuite été déposée visant à porter le nombre de membres de la mission à 9 (Président et 8 membres) et à ce que le rapporteur soit désigné au sein des membres de la mission.

Cet amendement a été adopté à l'unanimité.

La Première Vice-Présidente a ensuite proposé la candidature des membres de la liste déposée par Monsieur Claude LIOGIER composée des conseillers métropolitains suivants :

- Monsieur Claude LIOGIER
- Madame Nicole PEYCELON
- Monsieur Jean DUVERGER
- Madame Isabelle DUMESTRE
- Monsieur Marc CHAVANNE
- Madame Marie-Eve GOUTELLE
- Monsieur David FARA
- Madame Marie-Christine THIVANT

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, dans la mesure où une seule liste a été déposée, il n'a pas été procédé au scrutin secret.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la création d'une mission d'information et d'évaluation dédiée au rapport de la Chambre Régionale des Comptes,**
- **fixe la durée de la mission à six mois à compter de l'approbation de cette délibération,**
- **approuve la composition de la mission fixée à 9 membres (un Président et 8 membres),**
- **désigne comme membres de la mission d'information et d'évaluation : Monsieur Claude LIOGIER, Madame Nicole PEYCELON, Monsieur Jean DUVERGER, Madame Isabelle DUMESTRE, Monsieur Marc CHAVANNE, Madame Marie-Eve GOUTELLE, Monsieur David FARA, Madame Marie-Christine THIVANT.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE